

## **RGPD – LES SOLUTIONS DE FAMOCO EN PHASE AVEC LES OBJECTIFS DE SÉCURITÉ DU RGPD**

**Paris, le 15 mai 2018**

**Alors que la Règlement général sur la protection des données entrera en vigueur le 25 mai prochain, les entreprises françaises se préparent à sa mise en application. Selon un sondage, 51% des PME-ETI ont engagé cette mise en conformité et 73% se sentent « concernées ». Avant d’être un label, la conformité au RGPD est, pour la startup française Famoco, leader des terminaux Android professionnels sécurisés, l’opportunité de réaffirmer sa capacité à fournir des solutions conformes aux obligations requises en termes de sécurisation des données.**

Le 25 mai 2018, l’ensemble des entreprises de l’Union européenne sera soumis au Règlement général sur la protection des données (RGPD). Ce dernier va renforcer les droits des personnes et responsabiliser davantage les organismes publics et privés qui traitent leurs données. En France, les 4 millions d’entreprises que compte le pays sont toutes concernées par ce nouveau règlement.

Depuis sa création en 2010, la société Famoco propose une solution mobile Android garantissant une protection des usages et données sur des marchés où elle considérait que les offres gratuites associées à de la captation de données personnelles ne pouvaient être pérennes. Ses solutions ont été ainsi alignées de facto sur les nouvelles contraintes dictées par le RGPD auxquelles les entreprises doivent aujourd’hui se conformer.

### **La sécurité des données dans l’ADN de Famoco**

Des terminaux aux métadonnées, Famoco a su créer depuis ses débuts des solutions totalement sécurisées conformes au RGPD. Les entreprises et organisations, clientes de Famoco, conservent une souveraineté et une maîtrise totale des informations issues de l’utilisation de leurs terminaux. Eux-mêmes protégés, ils vont très facilement garantir à leurs salariés que leurs données personnelles internes à l’entreprise n’auront pas été captées et réexploitées par des applications tierces comme cela a pu être le cas dans l’affaire Cambridge par exemple.

Ce positionnement a permis à Famoco de rappeler à ses clients, prospects et partenaires, que ses solutions possédaient déjà différents niveaux de sécurité permettant d’accélérer leur mise en conformité au regard du RGPD. Cela lui a permis de renouveler la relation de confiance que l’entreprise développe aujourd’hui avec ses clients.

## Se saisir du RGPD comme d'une opportunité

Pour être en conformité avec le RGPD, les entreprises traitant des données personnelles doivent nommer un expert juridique et technique en matière de protection des données, le Délégué à la Protection des Données (DPO). Chez Famoco, la sécurité étant le quotidien de l'entreprise, il est missionné depuis plus de 5 mois et travaille avec tous les ingénieurs et les services de l'entreprise pour recenser et trier l'ensemble des fichiers de données de la société, revoir les droits d'accès et mettre en place divers processus internes de traitement des données.

En parallèle, la société a mobilisé ses équipes par l'intermédiaire du jeu. En organisant des hackathons, la société a mis au défi ses développeurs et ses ingénieurs pour qu'ils hackent leur entreprise afin de remettre à niveau tous ses dispositifs de sécurité. En couplant cela avec des réunions d'informations et de formations, le RGPD a permis à Famoco d'optimiser ses processus de traitement des données.

Nicolas Berbigier, co-fondateur et Président de Famoco, commente : « *Depuis 5 mois, nous nous sommes saisis du sujet RGPD comme d'une véritable opportunité. Le fait de répertorier l'ensemble de nos données nous a permis de revoir la totalité de nos procédures et nos différents niveaux de sécurité. Tous nos clients nous font confiance car ils savent que nous suivons les contraintes réglementaires du RGPD.* »

L'évolution des technologies impose aux startups et aux entreprises du numérique, telle que Famoco, de remettre continuellement à jour la sécurité de leurs outils, logiciels et procédures de travail. Que ce soit en termes de besoins technologiques ou pour continuer à instaurer une relation de confiance avec ses clients, Famoco est toujours dans la nécessité d'avoir les plus hauts niveaux de sécurité.

### À propos de FAMOCO

Famoco est une startup française qui accompagne les entreprises et institutions dans leur transformation digitale dans les secteurs du paiement, de l'identification, des travailleurs en mobilité et des transports. Elle conçoit des solutions digitales, sur-mesure et clés en main, grâce à des logiciels et des terminaux professionnels sécurisés pour permettre à ses clients de laisser une trace opposable dans toutes leurs interactions numériques.

Créée par deux français, Lionel Baraban et Nicolas Berbigier, Famoco a déjà vendu plus de 200 000 terminaux à 400 clients dans 30 pays différents. La société compte 100 collaborateurs répartis dans 5 bureaux : Paris, Bruxelles, New Delhi, Singapour et Abidjan. 80% de son chiffre d'affaires est réalisé à l'étranger avec des clients prestigieux : Orange, Alipay, Atalian, Keolis, etc.

**Contact Presse FAMOCO:**

Pantxika Chancerel, Agence Influences

+33 1 44 82 67 03

+33 6 80 21 88 85

[p.chancerel@agence-influences.fr](mailto:p.chancerel@agence-influences.fr)

Ronan Bardet, Agence Influences

+33 1 44 82 67 05

+33 6 80 20 70 88

[r.bardet@agence-influences.fr](mailto:r.bardet@agence-influences.fr)